

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **17 avril 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogations mineures suivante :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article du Règlement d'urbanisme numéro 350
<p>4580, rue du Vert Lot : PC-5 175 256 (district Douville)</p>	<p>Dans le cadre de l'acquisition par la Ville d'une partie du lot 5 175 256 du Cadastre du Québec, ayant front sur l'avenue des Golfeurs, pour l'agrandissement et l'augmentation de la capacité du poste de pompage Domaine sur le Vert, autoriser les éléments dérogatoires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction de la marge avant minimale de 6 mètres à 2,50 mètres; - la réduction de la marge arrière minimale de 6 mètres à 1,2 mètre; <p>le tout, conformément au plan projet de lotissement, préparé par monsieur Dominique Gingras, arpenteur-géomètre, en date du 10 février 2023, sous le numéro 4639 de ses minutes, et, ce, conditionnellement à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la subdivision du lot 5 175 256 du Cadastre du Québec, afin de créer le futur lot 6 564 448; 	<p>Grille de spécifications de la zone 9010-H-12</p>

	- la plantation d'arbres et d'une haie de cèdres au pourtour du poste de pompage.	
--	--	--

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 17 avril 2023.

Fait à Saint-Hyacinthe, le 29 mars 2023.



Crystal Poirier, LL.L, OMA
Greffière